



Rapport RSE 2022

infogene

Sommaire

Table des matières

Lettre d'engagement	3
Introduction.....	5
PARTIE 1 : DROITS DE L'HOMME	9
Principe 1 • Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	9
Principe 2 • Veiller à ne pas se rendre complice de violation des droits de l'homme	14
PARTIE 2 : NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	19
Principe 3 • Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective.....	19
Principe 4 • Contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.....	20
Principe 5 • Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	21
Principe 6 • Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi	21
PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT	26
Principe 7 • Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	26
Principe 8 • Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	26
Principe 9 • Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	28
PARTIE 4 : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	29
Principe 10 • Agir contre toute forme de corruption.....	29
BILAN ET PERSPECTIVES	32

Lettre d'engagement

L'année 2023 marquera les 10 ans d'INFOGENE. L'occasion de faire le bilan de cette décennie, des partenariats développés avec nos clients, des collaborateurs qui ont évolué avec nous. L'année 2022 a été un véritable tournant sur la scène internationale face à une épidémie mondiale qui persiste et la montée en puissance des préoccupations en matière d'environnement, de consommation d'énergie et de pouvoir d'achat.

Ces deux dernières années ont également considérablement modifié notre rapport au travail et l'importance de mettre du sens dans nos actions. En tant qu'entreprise, nous devons constamment nous réinventer et mener des initiatives pour nos collaborateurs en matière de développement des compétences, d'égalité professionnelle, de parentalité et de juste rémunération.

L'impact environnemental des technologies de l'information est devenu un réel enjeu. Notre métier est au cœur des transformations numériques des entreprises, la nôtre mais également celle de nos clients. Notre rôle est de les accompagner vers une démarche durable, responsable et respectueuse des droits des Femmes et des Hommes.

Nous constatons aussi que les attentes des clients sont de plus en plus fortes en matière sociale et environnementale, signe d'une prise de conscience de toutes les parties prenantes. Pour mettre en place des relations durables avec nos clients, nos fournisseurs et nos collaborateurs, il est primordial d'inscrire au cœur de notre stratégie les principes qui constituent le socle du Pacte mondial des Nations Unies.

Grace à nos engagements et à nos convictions, nous veillons à faire respecter les dix principes fondateurs autour des quatre thèmes majeurs que sont les Droits de l'Homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Tout intervenant, qu'il soit collaborateur, sous-traitant ou fournisseur est sensibilisé, mobilisé pour donner du sens à nos actions RSE. INFOGENE se positionne comme un acteur responsable, engagé et respectueux des autres et de l'environnement.

Ainsi, nous sommes fier d'être signataire du Pacte Mondial des Nations Unies pour la 4ème année consécutive et respectons notre engagement en publiant le rapport de "Communication sur les Progrès" (COP) pour rendre compte de manière transparente de nos actions et de nos résultats.

Nous souhaitons maintenir ces actions dans nos activités quotidiennes et notre culture d'entreprise afin de progresser en proposant de nouveaux projets alignés sur les ambitions du Pacte au niveau Mondial.

Arnaud Coulon
Président



infogene

Société par actions simplifiée au capital de 61 040 euros ;
RCS 794 618 124 Nanterre

 19 rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine 92200
 0146 37 80 40
 www.infogene.fr



Introduction

Introduction

Périmètre

Les informations du présent rapport couvrent l'ensemble des **filiales INFOGENE en France**, c'est-à-dire les sociétés INFOGENE SAS, INFOGENE AMOA, INFOGENE DATA, INFOGENE DIGITAL, INFOGENE INFRA SAP, INFOGENE TEST, INFOGENE INGENIERIE, INFOGENE NORD, INFOGENE SUD OUEST, FICNHLORIS et PHARMASYS.

Elles couvrent les sites situés en France Métropolitaine à Neuilly sur Seine, Lyon, Lille et Bordeaux.

L'effectif pris en compte est l'effectif salarié au **31/12/2022**.

Les salariés s'entendent comme l'ensemble des collaborateurs en contrat de travail à durée indéterminée.

Les collaborateurs en contrat de travail à durée déterminée, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et les stagiaires sont exclus du périmètre du rapport, sauf indication contraire dans le cadre du reporting de certains indicateurs.

Les actions mentionnées dans le rapport RSE regroupent celles réalisées sur **l'année fiscale 2022** soit la période allant du **01/01/2022 au 31/12/2022**.

Sélection des indicateurs

Nous avons sélectionné des indicateurs pertinents compte tenu de notre secteur d'activité (prestation de services informatiques) et de notre stratégie. Les indicateurs de performance sélectionnés couvrent **les 4 thématiques** répondant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) du **Global Compact des Nations Unies**.

Stratégie et organisation

Chaque collaborateur se voit remettre au moment de son arrivée un livret d'accueil expliquant les valeurs et les engagements d'INFOGENE en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale.

La Responsable Ressources Humaines est en charge des actions en matière de RSE, notamment :

- Veiller à la bonne diffusion et application des différentes chartes et politiques internes,
- Assurer une veille réglementaire afin de mettre à jour nos différentes actions.
- Superviser les actions à mener sur les différentes thématiques.

Les valeurs INFOGENE

L'esprit d'INFOGENE porte **4 valeurs**. Ces quatre mots façonnent notre quotidien, nos relations et nos actes. Nous sommes convaincus que nous pouvons toujours faire mieux ensemble.

- **Fidélité**: Nous avons pour ambition d'être un partenaire durable, que ce soit pour nos clients comme pour nos collaborateurs. Nous sommes convaincus que chacun est unique et qu'il est le cœur de la valeur d'INFOGENE.
- **Optimisme** : Nous faisons preuve d'agilité chaque jour pour nous adapter et contourner les obstacles. Nous considérons qu'aucune situation n'est insurmontable et qu'en voyant le bon côté des choses, la solution à chaque interrogation se révèle plus facilement.
- **Développement** : Nos collaborateurs portent le changement, la croissance et l'évolution de l'entreprise.
- **Bienveillance** : Nous sommes proches de nos collaborateurs et veillons à maintenir un sentiment d'appartenance et un esprit d'équipe. Des actions concrètes sont menées pour cultiver la proximité avec les équipes de management.



Communication

Chaque année, notre rapport RSE est **publié sur l'intranet de la société** afin d'être transparent pour l'ensemble de nos collaborateurs. Une page est dédiée à la RSE sur notre site internet pour une communication auprès de nos clients partenaires, prospects et candidats.

Notre site web ainsi que nos réseaux sociaux sont des plateformes de diffusion de nos actions. Nous avons également intégré, dans notre contrat de prestation de services nos engagements en matière sociale et de développement durable.

Lors des référencements auprès de nos clients, nous communiquons de façon transparente nos actions en matière de RSE.



Evaluation EcoVadis

Depuis 2016, INFOGENE fait l'objet d'une évaluation annuelle par la plateforme EcoVadis pour sa démarche RSE. Cela nous permet de mesurer la performance de nos actions et les points à améliorer.

INFOGENE a obtenu la note de **65/100** et une Médaille d'argent pour sa performance RSE au titre des actions menées sur l'année 2021.

Nous notons chaque année une progression de notre score sur chacune des thématiques : l'environnement, le Social & Droits de l'Homme, l'Ethique et les Achats Responsables.

Plan du rapport RSE

Le présent rapport se présente en **4 grandes parties** reprenant les grandes thématiques du Pacte Mondial des Nations Unies et ses **10 principes fondateurs**. Ainsi, chaque partie illustre nos actions concrètes sur la période considérée et le suivi des indicateurs de performance.

* * *



DROITS DE L'HOMME

I AM
A HUMAN
WITH RIGHTS

**Droits de
l'Homme**

Partie 1 : Droits de l'Homme

PRINCIPE 1 • PROMOUVOIR ET RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

Titre 1 • Egalité Professionnelle Femme / Homme

Garantir une égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes qui font INFOGENE est un principe fondamental. En 2021, notre index égalité professionnelle Femme-Homme déclaré est de **78/100**.

Nous sommes vigilant dès le stade du recrutement, afin de garantir un accès à nos postes dans les mêmes conditions aux Femmes et aux Hommes. Nous veillons à proposer un même niveau de rémunération à compétences égales et poste équivalent.

Un rapport comparé femme/homme est réalisé chaque année afin de mesurer les écart existants.

Sur la base du rapport réalisé en 2021, un **plan d'action annuel égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** a été mis en place sur la base des 3 axes suivants :

- **La rémunération effective**
 - Assurer une égalité salariale dès l'embauche en fonction de la formation, de l'expérience et de l'emploi confié,
 - Maintenir un taux de femmes et d'hommes bénéficiaires de mesures individuelles équivalent à leur poids respectif dans les effectifs,
 - S'assurer que les collaborateurs et collaboratrices de retour d'un congé maternité/paternité/adoption aient bénéficié de leur entretien professionnel de reprise et des mêmes chances de bénéficier d'une revalorisation de leur rémunération,
- **L'embauche**
 - Veiller à diversifier les réseaux de diffusion d'une offre d'emploi afin de garantir une plus grande diversité des publics touchés,
 - Afficher la Politique RH en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les offres d'emploi et assurer la neutralité des offres d'emploi publiées,
 - Accroître la visibilité des femmes dans l'entreprise par des actions de communication qui valorisent leur parcours professionnel,
- **L'articulation entre vie privée et vie professionnelle**
 - Organiser le travail à distance et les horaires de travail,
 - Favoriser l'investissement dans la parentalité,

- Informer les collaboratrices enceintes des dispositions légales et en interne relatives à la réduction du temps de travail,

Un bilan du Plan d'action 2022 sera réalisé au premier trimestre 2023. Sur la base des résultats obtenus un nouveau Plan d'action sera mis en place et de nouvelles initiatives proposées pour 2023.

Reporting

Index égalité professionnelle 2021 : **78/100**

Index égalité professionnelle 2022 : **non disponible au jour de la publication du rapport**

Objectif 2023 : **85/100**

Titre 2 · Accompagner les carrières et l'évolution professionnelle

INFOGENE élabore un **plan de formation** pour l'ensemble des collaborateurs. Ce dernier est discuté chaque année lors de l'**entretien annuel** réalisé avec le manager. Une section entière du formulaire d'entretien est consacrée à la formation pour permettre au collaborateur de s'exprimer sur ses besoins et cibler les actions à court et moyen terme en matière de développement, d'acquisition ou de perfectionnement des compétences.

La Responsable Formation est l'**interlocutrice dédiée sur la formation**. Son rôle est d'informer les salariés sur leurs droits en matière de formation et planifier des actions en fonction des besoins et des demandes.

Chaque collaborateur a l'opportunité de monter en compétences grâce à l'obtention de **certifications** et de **formations organisées en internes ou externes**. Ces formations se déroulent soit en présentiel soit en e-learning.

Une plateforme de formation a été créée en septembre 2021, **INFOGENE SCHOOL** avec l'appui de l'organisme Edflex. Cette plateforme de formation est accessible au collaborateur dès son arrivée chez INFOGENE et propose un large choix de formation dans de nombreux domaines accessibles 24h/24 et 7 jours/7.

INFOGENE intervient auprès de grands groupes internationaux. Nos collaborateurs peuvent être amenés à évoluer dans un environnement anglophone au cours de leur mission. L'équipe RH s'est renforcée avec l'arrivée en mars 2022 **d'une Chargée de formation anglais** pour dispenser des cours auprès des collaborateurs et les entraîner aux entretiens clients. Des sessions individuelles ou par groupe sont organisées chaque jour à distance ou dans les locaux.

Les périodes d'intercontrats sont également mises à profit pour la réalisation de formations.

Reporting

Budget formation 2021 : **72 239 € HT**

Budget formation 2022 : **81 160 € HT**

Budget formation 2023 : **125 564 € HT**

Nombre de consultants ayant suivi une formation en 2021 : **58 collaborateurs**

Nombre de consultants ayant suivi une formation 2022: **99 collaborateurs**

Nombre de consultants ayant suivi une formation en anglais depuis mars 2022 : **61 collaborateurs**

Titre 3 • Vie d'entreprise

Activités Sociales et culturelles

INFOGENE propose à l'ensemble de ses collaborateurs une plateforme de comité d'entreprise externalisée "**Place des Salariés**". Cette plateforme permet d'investir au titre des œuvres sociales et culturelles. Elle propose aux salariés des **réductions et des avantages dans leurs dépenses du quotidien et leurs loisirs** (cinéma, parc attractions, activités sportives, voyages...).

Un large choix d'offre à prix réduit est ainsi proposé pour booster le pouvoir d'achat des collaborateurs. Chaque collaborateur salarié reçoit un accès le jour de son arrivée avec un usage illimité au cours de l'année.

Questionnaire HappyIndex®AtWork

Pour la 4^{-ème} année consécutive, INFOGENE a réalisé en février 2022 une enquête interne auprès de ses collaborateurs appelée **HappyIndex®AtWork**". Ces derniers ont été interrogés sur 6 grandes thématiques :

- Développement Professionnel,
- Relations Managériales,
- Organisation du travail,
- Fierté,
- Plaisir/Fun,
- Salaire/Reconnaissance.

Cette enquête et le retour de nos collaborateurs sont très importants dans notre démarche d'amélioration continue. Les résultats sont analysés par les équipes RH et Communication pour en dégager un plan d'action et communiquer auprès des collaborateurs.

En 2022, nous avons obtenu **70,4%** d'opinion favorable, avec une note de **4,25/5**

infogene

Société par actions simplifiée au capital de 61 040 euros ;
RCS 794 618 124 Nanterre

 19 rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine 92200
 01 46 37 80 40
 www.infogene.fr

Globalement, les résultats obtenus début 2022 sont en progression par rapport à l'année précédente, signe que les actions menées portent leur fruit.

Cependant, nous avons constaté un recul sur 2 indicateurs :

- les perspectives d'évolution dans l'organisation (45,5% de réponses positives en 2022 contre 54,3% en 2021)
- les avantages proposés dans l'entreprise (37,5% de réponses positives en 2022 contre 45,7% en 2021).

Un plan d'action spécifique a été mis en place, basé sur une **communication transparente sur les avantages et primes** proposés. Les actions menées en 2022 ont été les suivantes :

- Renégociation de l'accord d'intéressement pour 2022-2023-2024,
- Mise en place de primes pour l'obtention de certification dans le domaine de compétences du consultant,
- Système de prime pour les référents (consultant expert dans un domaine) pour les actions menées avec les équipes recrutement, commercial et communication.

Pour l'enquête 2023, qui se déroulera au mois de Mars, un bloc RSE est intégré au questionnaire dans le but d'obtenir le **label WelImpact**. Ainsi 18 questions supplémentaires viennent compléter l'enquête actuelle pour ajouter des sujets relatifs à **l'Environnement, le Social et la Gouvernance**.

Les collaborateurs sont ainsi impliqués dans notre démarche et leurs retours nous permettra de proposer de nouvelles actions alignées sur les engagements mondiaux du Pacte des Nations Unies et notre stratégie d'entreprise.

Reporting

Résultat enquête 2021 : **4,25/5** (69,8 % d'opinion favorable)

résultat enquête 2022 : **4,25/5** (70,4% opinion favorable)

Evènements Interne

INFOGENE organise chaque année des événements en interne afin de maintenir la cohésion entre les équipes : la Summer Party et la soirée des Vœux.

D'autres événements sont organisés dans les bureaux basés en Région ainsi que des événements dédiés au Staff interne de Neuilly (soirée bowling, repas de Noël, galette des rois, afterwork, petit déjeuner).

Ces événements festifs sont particulièrement appréciés des collaborateurs et sont l'occasion de se rencontrer, d'échanger dans un cadre décontracté et convivial.

Au cours des deux dernières années nous avons dû faire preuve d'imagination pour maintenir le lien notamment durant les périodes de restrictions sanitaires. Ainsi, des événements à distance ont été organisés, tels que des Apéro tech ou des activités en ligne (cours de cuisine, Escape Game).

Titre 4 • Action de Mécénat

Depuis le mois d'avril 2022, INFOGENE a mis en place un partenariat avec la société **KOLABEE, une plateforme de Mécénat** qui permet à nos collaborateurs de s'investir sur des projets associatifs innovants.

Ainsi, les compétences et l'expertise des collaborateurs en inactivité sont mises à contribution.

Reporting (sur la période avril 2022 à décembre 2022)

Nombre de collaborateurs mis à disposition en 2022 : **10 collaborateurs**

Nombre de jours total d'intervention en 2022 : **297 jours**

Titre 5 • Partenariat associatif

INFOGENE est partenaire de l'association « **UN PAS EN AVANT** » qui aide les enfants et les adolescents présentant des troubles du spectre autistique, TED, trouble du langage ou de l'apprentissage dans leur vie quotidienne.

Nous soutenons les actions de cette association au travers du versement d'une contribution annuelle. Cette contribution permet de soutenir l'ouverture de nouveaux centres d'accueil.

Au cours de l'année, INFOGENE s'engage auprès de différentes associations et soutien les actions en faveur de personnes défavorisées ou en réinsertion (Petit frères des pauvres, Association TARMAC, Sacré Raam, REJOUE).

Reporting

Montant total des dons 2021 : **3140 Euros**

Montant total des dons 2022 : **6000 Euros**

PRINCIPE 2 • VEILLER A NE PAS SE RENDRE COMPLICE DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Titre 1 • Respect de la Convention Collective & du Code du Travail

INFOGENE fait une application stricte des dispositions du Code du travail dans ses relations avec ses salariés. Le [contrat de travail](#) constitue le socle de cette relation.

Dans le cadre de son activité de conseil, INFOGENE est rattachée à la [Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques \(SYNTEC\)](#) et veille à l'application des dispositions prévues en matière de période d'essai, de préavis, de jours de congé, de formation ainsi que des salaires minimaux prévus par la Classification des Ingénieurs et Cadres.

Titre 2 • Santé & Sécurité

Chaque collaborateur d'INFOGENE bénéficie d'un suivi spécifique auprès d'un [Centre de Santé au travail](#). Une visite médicale est réalisée dans les premiers mois de leur arrivée avec un médecin ou un infirmier. Une [visite médicale de reprise](#) est également organisée après un arrêt longue maladie ou un congé maternité.

Notre activité de conseil amène la grande majorité de nos collaborateurs à exercer leur missions depuis les locaux de nos clients. Dans ce cadre, nos salariés reçoivent [une formation ou une action de sensibilisation à la sécurité](#) sur le site d'accueil. Un Plan de prévention est réalisé annuellement. Un questionnaire de suivi en matière de santé et de sécurité a été mis en place pour les interventions sur des sites sensibles, ce dernier étant complété annuellement avec le manager lors des points de suivi de mission.

Au moment de son arrivée, chaque collaborateur est affilié à notre contrat de [garantie collective obligatoire frais de santé](#) auprès de l'organisme GENERALI KLESIA. L'ensemble de nos salariés Cadre et Non Cadre bénéficie du régime frais de santé ainsi que ses ayants droits. INFOGENE prend en charge **50%** de la cotisation de base.

Les collaborateurs sont également affiliés à titre obligatoire au [régime complémentaire prévoyance "incapacité - invalidité et décès"](#).

Ces contrats ont été mis en place par décision unilatérale auprès des collaborateurs. Les garanties sont réévaluées chaque année afin de s'adapter aux besoins des bénéficiaires.

Par ailleurs, au moment d'un départ involontaire de la société, les collaborateurs bénéficient du mécanisme de la [portabilité de la mutuelle et de la prévoyance](#) pour une durée maximale de 12 mois conformément aux dispositions légales.

Titre 3 • Formation Secouriste du Travail

INFOGENE a formé plusieurs collaborateurs basés au siège social de Neuilly, à la Sécurité au Travail en décembre 2021.

Ainsi, 5 collaborateurs ont été formés durant 2 jours afin d'obtenir le diplôme de **Sauveteur Secouriste du travail** : savoir comment réagir en cas d'urgence et application des gestes de premiers secours.

5 autres collaborateurs ont suivi sur une demi-journée la formation **Equipier de première intervention - unité mobile**, afin de maîtriser les gestes à appliquer en cas d'incendie sur le lieu de travail et la manipulation des extincteurs.

Ces actions de formation sont réalisées tous les 2 ans, afin de réactualiser les connaissances et permettre de former de nouveaux collaborateurs. Les prochaines mises à jour étant prévues fin 2023.

Titre 4 • Les Conditions de Travail

La conciliation vie Privée/vie Professionnelle

Conserver un **équilibre entre vie privée et vie professionnelle** est une préoccupation majeure de nos collaborateurs. Ainsi, nous constatons une demande grandissante pour bénéficier d'une organisation du travail flexible et notamment de **jours de télétravail**. Ces deux dernières années ont bouleversé les pratiques et les attentes. Le télétravail est devenu un réel critère de sélection des candidats lors du processus de recrutement.

INFOGENE a mis en place une **Charte sur le télétravail** dès 2019 afin d'organiser les règles à respecter lorsqu'un collaborateur travaille depuis son domicile. Les clients adoptent un mode d'organisation hybride et permettent aux consultants d'intervenir quelques jours par semaine depuis leur site d'activité et le reste du temps à distance.

Pour les équipes basées dans les bureaux de Neuilly, Lille, Lyon et Bordeaux une organisation flexible a été pérennisée sur une base de 2 à 3 jours de télétravail par semaine.

Accompagner la parentalité

INFOGENE a mis à disposition de ses collaborateurs un **livret destiné à accompagner la parentalité**. Ce dernier reprend les dispositions légales et conventionnelles en matière de congé maternité, paternité et d'accueil de l'enfant et le congé parental ainsi que les modalités de reprise de son poste à l'issue du congé.

Ce livret a été rédigé conformément au plan d'action annuel relatif à l'égalité Femmes - Hommes.

INFOGENE a signé un partenariat avec le réseau de crèche **BABILOU** pour une durée initiale de 3 ans. Ainsi, les collaborateurs peuvent bénéficier d'une place en crèche à proximité de leur domicile dans l'une de 3500 crèches du

réseau Babilou, pour leurs enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à leur entrée en maternelle. L'ensemble de nos collaborateurs en CDI ayant 1 an d'ancienneté minimum est éligible à ce dispositif.

En septembre 2022, 7 collaborateurs ont ainsi pu obtenir une place en crèche avec le soutien financier de l'entreprise.

Reporting

Nombre de salariés bénéficiaires d'une place en 2022 : **5 collaborateurs**

Prévision 2023 : **12 collaborateurs**

Titre 5 • Avantages sociaux

INFOGENE a mis en place des dispositifs de primes et gratification pour ses collaborateurs pour les impliquer dans le développement de notre activité et faire grandir notre communauté. Tous les collaborateurs sont éligibles sans condition d'ancienneté.

- **Prime de cooptation** : prime de 1000 Euros brut pour le recrutement d'un salarié en contrat à durée indéterminée et 500 Euros bruts pour le recrutement d'un sous-traitant.
- **Prime d'apport d'affaire** : prime de 500 Euro brut pour toute nouvelle mission gagnée pour le compte d'INFOGENE.
- **Gratification référent** : Certains collaborateurs INFOGENE sont des référents en raison de leur expertise spécifique sur un sujet. Ces derniers peuvent cumuler des points pour leurs actions en internes (action avant-vente, évaluation technique lors d'une action de recrutement, chiffrage d'un projet, réponse à un appel d'offre). A partir de 10 points cumulés, le collaborateur peut débloquer une prime de 250 Euros, puis des primes supplémentaires de 250 Euros par pallier de 10 points cumulés.
- **Prime vacances** : prévue par la Convention collective Syntec, cette prime est versée chaque année au mois de juin au prorata de sa présence sur la période de référence et représente 1% du salaire annuel du collaborateur.
- **Primes exceptionnelles** : les collaborateurs peuvent bénéficier de primes exceptionnelles à différente période de l'année pour leurs bons résultats ou leurs investissements spécifiques pour le compte de la société afin de les récompenser et de les motiver.
- **Plan de bonus** (fonction commerciale, recrutement et support) : En raison de leur fonction, certains collaborateurs ont une rémunération variable annuelle basée sur des objectifs chiffrés (réalisation d'un chiffre d'affaire spécifique, nombre de recrutement, etc).

Titre 6 • Epargne Salariale

INFOGENE a signé un **accord d'intéressement** pour une durée de 3 ans pour ses collaborateurs. Ce dispositif permet de proposer un outil de rétribution attractif visant à fédérer et fidéliser les collaborateurs. La prime d'intéressement est calculée sur la base des performances collectives de l'entreprise.

infogene

Société par actions simplifiée au capital de 61 040 euros ;
RCS 794 618 124 Nanterre

 19 rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine 92200
 0146 37 80 40
 www.infogene.fr

Dans ce cadre, INFOGENE a mis en place un **Plan Epargne Entreprise** et un **Plan Epargne pour la Retraite Collective** afin de permettre au collaborateur de transférer des fonds, réaliser des versements volontaires, verser leur prime d'intéressement et les jours de congés non pris.

Le versement de la prime d'intéressement au titre de l'année fiscale 2022 sera réalisé au mois de mai 2023.



**NORMES
INTERNATIONALES DU
TRAVAIL**

Normes Internationales du travail

Partie 2 : Normes Internationales du Travail

PRINCIPE 3 • RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET RECONNAITRE LE DROIT A LA NEGOCIATION COLLECTIVE

Les élections du Comité Social et Economique (CSE) se sont déroulées en septembre 2019 au sein de la société INFOGENE SAS. En l'absence de collaborateur candidat aux élections, il a été édité un procès-verbal de Carence le 26 septembre 2019.

Les prochaines élections sont prévues courant 2023 au sein d'INFOGENE SAS et de ses filiales, soit à l'issue d'un délai de 4 ans conformément à l'article L.2314-4 du Code du travail.

Malgré l'absence de représentant du personnel élu, INFOGENE accorde une grande importance au maintien d'un climat social serein et d'une **communication régulière avec les salariés**. La transparence est une règle essentielle, ainsi la Direction instaure au cours de l'année des moments d'échanges avec les collaborateurs afin de les informer sur la stratégie et les projets en cours (Newsletter régulière, discours lors des soirées, Teams avec les équipes).

L'année 2022 a été marquée par la signature d'un nouvel accord d'intéressement au sein d'INFOGENE SAS et sur chacune des filiales. Ces accords ont été signés par ratification de la majorité des 2/3 des salariés. Ainsi, tout au long du processus, les salariés ont été informés des différentes étapes : communication en amont sur la motivation du projet, transmission d'une copie de l'accord, information relative au dépôt de l'accord. Le service Ressources Humaines répond quotidiennement aux questions que peuvent se poser les salariés à ce sujet et tient à maintenir un rapport de proximité. Dans le prolongement de cet accord a été mis en place par décision unilatérale un Plan Epargne Entreprise (PEE) et un Plan Epargne pour la Retraite d'Entreprise Collective (PERECO).

L'ensemble des documents est ensuite tenu à disposition des collaborateurs sur l'intranet de l'entreprise.

Des décisions unilatérales relatives aux frais de santé et à la prévoyance ont également été signées en janvier 2022 afin de changer d'organisme assureur. Les salariés ont été informés par la Direction des Ressources Humaines de la mise en œuvre et des motivations de ce changement.

La société PHARMASYS, acquise par INFOGENE en décembre 2021, compte 47 salariés et un comité social et économique élu en octobre 2020. Ce dernier est composé de 2 titulaires et d'un suppléant.

Des réunions trimestrielles sont organisées avec le CSE à distance ou en présentiel, afin d'échanger sur les sujets en matière de rémunération, santé, sécurité, temps de travail, etc..

Les accords conclus au niveau de la société PHARMASYS sont présentés en amont aux membres du CSE. Tel a été le cas en juin 2022 pour la signature de l'accord d'intéressement et du Plan Epargne pour le Retraite Collective (PERECO) et la modification du Plan Epargne Entreprise (PEE).

PRINCIPE 4 • CONTRIBUER A L'ELIMINATION DE TOUTE FORME DE TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE

L'ensemble des relations contractuelles avec les salariés s'effectuent dans le respect du Code du travail français et en application des dispositions de la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques (SYNTEC).

Tous nos collaborateurs salariés disposent d'un contrat de travail soumis au Droit français. La grande majorité des opérations réalisées par INFOGENE s'effectue sur le territoire national.

INFOGENE garantit dans ses relations commerciales que ses salariés sont employés régulièrement conformément aux dispositions de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relatives au travail dissimulé et qu'il est fait application des dispositions des articles L 3243-2, L 1221-10 et L 1221-13 du Code du travail relatives aux bulletins de paie, à la déclaration unique d'embauche et au registre unique du personnel.

Extrait Contrat Prestation de service INFOGENE : " Le Prestataire (Infogene) s'engage à ne pas, directement ou par personne interposée, conserver à son service ou employer pour quelque durée que ce soit un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France, conformément aux dispositions de l'article L.8251-1 du Code du travail".

Dans ce cadre, INFOGENE fournit à ses clients chaque année une attestation sur l'honneur concernant la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement et fournit la liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail.

En sa qualité d'acheteur, INFOGENE s'assure que chacun de ses fournisseurs est en conformité avec la réglementation. Ainsi, chaque sous-traitant certifie que son contrat sera exécuté conformément à la réglementation sociale et fiscale en vigueur et il s'engage, pour la réalisation du Contrat, directement ou par personne interposée, à ne pas engager, conserver à son service ou employer pour quelque durée que ce soit un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France.

Chaque sous-traitant doit communiquer, au plus tard à la signature du Contrat, puis tous les six mois jusqu'à l'expiration du Contrat, une liste nominative des salariés étrangers soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L.5221-2 du Code du Travail qu'il emploie, cette liste mentionnant pour chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. En cas de non-respect, il s'expose à la résiliation du contrat de la part d'INFOGENE.

En respectant les dispositions légales en vigueur, INFOGENE est en conformité avec les principes du Pacte des Nations Unies.

PRINCIPE 5 • CONTRIBUERA L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

INFOGENE est une société de droit Français, soumise à ce titre au cadre législatif français, qui n'autorise aucune violation des droits l'homme et notamment l'interdiction effective du travail des enfants. Dans ce cadre, INFOGENE veille au strict respect des règles légales.

L'âge minimum requis pour des stagiaires est de 18 ans et toujours dans le cadre d'un programme scolaire (ex: stage découverte).

INFOGENE s'inscrit dans la norme IOT sur le travail des enfants, à savoir, la Convention 138 sur l'âge minimum et la convention 182 sur les pires formes de travail des enfants. Tous les fournisseurs d'INFOGENE doivent respecter cette norme et en faire la preuve. En cas de mise à défaut de la part d'un fournisseur, INFOGENE procédera immédiatement à la rupture des relations contractuelles et une dénonciation auprès des autorités compétentes pourra être effectuée.

PRINCIPE 6 • CONTRIBUER A L'ELIMINATION DE TOUTE DISCRIMINATION EN MATIERE D'EMPLOI

Titre 1 • Formation des équipes recrutement à la non-discrimination

L'équipe recrutement d'INFOGENE est composée de 12 chargés de recrutement. En juin 2022, 6 chargés de recrutement ont suivi une formation d'une journée complète sur la non-discrimination à l'embauche.

Cette formation a permis de sensibiliser sur les moyens de lutte contre la discrimination à l'embauche et d'associer toutes les personnes impliquées dans la chaîne de recrutement. L'objectif était d'identifier les cas potentiels de discrimination au cours du processus de recrutement, de maîtriser le cadre juridique et son application en matière de non-discrimination.


Grâce à des mises en situation, les participants ont pu apprendre à identifier leurs propres préjugés et à savoir rester objectif tout au long du processus de recrutement afin d'assurer un traitement similaire de tous les candidats.

Titre 2 • Intégration de main d'œuvre d'origine étrangère

L'informatique fait partie des métiers sous tension en France. Ainsi, le service recrutement étend ses recherches de talents hors des frontières. Conscient de la richesse apportée par des collaborateurs de nationalité étrangère, INFOGENE intègre régulièrement dans ses effectifs des collaborateurs de nationalité et de pays différents.

infolene

Société par actions simplifiée au capital de 61 040 euros ;
RCS 794 618 124 Nanterre

 19 rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine 92200
 01 46 37 80 40
 www.infolene.fr

Plus d'une vingtaine de nationalités est représentée chez INFOGENE avec des collaborateurs issus de parcours supérieur en Informatique ou de diplôme d'ingénieur. Ensemble, ils contribuent aux valeurs et à l'ADN d'INFOGENE.

Le service RH accompagne les collaborateurs de nationalité étrangère qui souhaitent effectuer un changement de statut ou initier un dossier d'intégration auprès des autorités compétentes. INFOGENE prend pleinement en charge le coût associé au changement de statut et les frais administratifs.

Titre 3 • Politique d'insertion de personnel en situation de handicap

Dans le cadre des dispositions de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », INFOGENE a une obligation d'emploi de 6% de travailleurs en situation de handicap. Ainsi, nous procédons chaque année à une déclaration et au versement d'une contribution à l'AGEFIPH.

INFOGENE mène une politique engagée pour le recrutement de collaborateurs ayant la reconnaissance de travailleur handicapé. Toutes nos offres d'emploi sont accessibles aux personnes RQTH.

Nous proposons un environnement de travail aménagé en fonction du Handicap reconnu, que cela soit en terme d'horaire de travail ou de matériel mis à disposition. Nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une **référente handicap** a été nommée afin d'être l'interlocutrice dédiée des collaborateurs sur le sujet du Handicap et les accompagner dans la constitution de leur dossier RQTH.

INFOGENE privilégie dès que possible l'intervention d'entreprises du secteur adapté. Nous travaillons depuis 2019 avec l'ESAT les Cerisiers pour l'entretien des plantes dans les bureaux du Neuilly ainsi qu'avec l'ESAT les Cèdres pour le recyclage de notre matériel informatique.

Nous travaillons également avec le réseau GESAT qui permet la mise en relation avec des personnes en situation de handicap dans le cadre de délégation de personnel.

Reporting :

Collaborateur RGTH en 2021 : **7 collaborateurs**

Collaborateur RQTH en 2022 : **7 collaborateurs**

Titre 4 • Formation de profil en reconversion

Avec la participation du Pôle Emploi et l'organisme de formation FITEC, INFOGENE a sélectionné 17 profils de femmes et d'hommes en mars 2022, issus de filière scientifique ou avec une expérience professionnelle dans le secteur de la santé. Ces derniers ont ensuite intégré un programme de formation de 3 mois à temps plein.

Ces candidats en reconversion professionnelle ont été formés à la gestion de projet appliqué au domaine de la santé et au métier de consultant en systèmes d'information.

A l'issue de la formation, une soutenance a été organisée et 14 participants ont intégré INFOGENE en contrat à durée indéterminée sur des postes de Chef de projet ou d'Ingénieur études et développement.

Ce programme de formation a permis à INFOGENE de diversifier les profils recrutés et d'intégrer des candidats curieux et motivés issus de parcours différents.

Titre 5 • La place des femmes dans le numérique

INFOGENE est signataire du "**Manifeste pour la reconversion des femmes dans le secteur du numérique**" et s'engage à mettre en œuvre au moins trois des six engagements pour assurer l'accès des femmes actives aux métiers du numérique.

Les 6 principes énoncés sont les suivants :

1. Elargir les critères de recrutement pour prendre en compte le potentiel, les compétences transverses, la posture et l'ensemble du parcours de formation qu'il soit initial ou continu ,
2. Valoriser tous types de parcours professionnels dans les processus de recrutement ,
3. Recruter des profils de tout âge ,
4. Mettre en place des actions et des dispositifs d'accompagnement pour assurer l'accueil et l'intégration des talents en reconversion vers le numérique,
5. Accompagner la mobilité interne en mettant en place les ressources et les actions de formation nécessaires pour assurer des parcours individuels d'évolution interne à succès.
6. Former les salarié.e.s aux pratiques favorisant l'inclusion et l'égalité Femmes/Hommes

Dans ce cadre, INFOGENE a mis en place des actions concrètes sur les points suivants :

- **Elargir les critères de recrutement** pour prendre en compte le potentiel, les compétences transverses, la posture et l'ensemble du parcours de formation qu'il soit initial ou continu ,
- **Valoriser tous types de parcours professionnels** dans les processus de recrutement ,
- Recruter **des profils de tout âge**.

Reporting

2021

Part de femme dans les effectifs **35 %**

Consultant **26 %**

Staff interne **70 %**

Part de femme au Comité de Direction **50 %**

2022

Part de femme dans les effectifs **38 %**

Consultant **33 %**

Staff interne **60 %**

Part de femme au Comité de Direction **50 %**



ENVIRONNEMENT



Environnement

Partie 3 : Environnement

PRINCIPE 7 • APPLIQUER L'APPROCHE DE PRECAUTION FACE AUX PROBLEMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

Titre 1 • Edition du Livret du Collaborateur Ecoresponsable

Afin de rappeler les bonnes pratiques et les gestes à appliquer au quotidien, un **Livret du Collaborateur Ecoresponsable** a été publié à destination des salariés. Ce dernier est mis à disposition sur notre intranet *MyInfogene* et rappelle le comportement à adopter au bureau en matière d'utilisation des imprimantes, de consommation d'électricité et d'eau courante, de recyclage et de transports durables.

Les thématiques abordées sont le reflet des actions de sensibilisation menées par la Direction auprès de ses collaborateurs. Des gestes simples et concrets appliqués par toute une communauté permettant de réduire notre impact écologique.

Objectif 2023 : Mettre à jour le livret en incorporant des objectifs plus ambitieux et transparents pour nos collaborateurs quant à notre consommation d'énergie.

PRINCIPE 8 • PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT A PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Titre 1 • Parc Automobile

INFOGENE a fait le choix d'un parc automobile réduit en ne généralisant pas l'attribution de véhicule de fonction aux consultants en mission afin de ne pas augmenter son empreinte carbone.

Sur le territoire français, INFOGENE dispose de 5 véhicules de fonction mis à disposition des collaborateurs, dont 2 véhicules hybrides et 3 véhicules thermiques. Concernant les véhicules thermiques, 2 véhicules sont en cours de remplacement par des véhicules hybrides à fin 2022.

Deux véhicules de services 100% électriques sont à disposition de l'équipe commerciale au bureau de Neuilly sur Seine. Ainsi, 3 bornes de recharge électrique ont été installées dans le parking de l'immeuble. Ces véhicules font l'objet d'un entretien et de révisions régulières.

Au niveau de la Filiale Pharmasys, la flotte est composée de 8 véhicules de fonction thermique qui seront progressivement remplacés par des véhicules hybrides en 2024 puis la totalité à horizon 2025.

Reporting Flotte Automobile

Nombre total de véhicules (de fonction + de services)

2022 - 15 dont **11** Thermiques / **2** Hybrides / **2** Electriques

Objectif :

2023 - 15 dont **9** Thermiques / **4** Hybrides / **2** Electriques

2024 - 15 dont **0** Thermique / **13** Hybrides / **2** Electriques

Titre 2 • Promouvoir la mobilité douce

INFOGENE prend en charge **50% de l'abonnement aux transports en commun** pour les collaborateurs.

En avril 2022, INFOGENE a mis en place le **Forfait Mobilité Durable** qui permet de faire bénéficier les collaborateurs utilisant un mode de transport durable d'une allocation de **40 Euros mensuelle**. Les modes de transport concernés sont les suivants : vélo, covoiturage, voiture électrique, transport public en cas de pic de pollution, trottinette ou scooter en libre-service, etc..

L'objectif est de promouvoir l'utilisation des transports en commun ou les modes de déplacements émettant moins de Co2 que la voiture pour les déplacements domicile-lieu de travail.

Reporting :

Nombre de bénéficiaire du forfait mobilité durable en 2022 : **12 collaborateurs**

Titre 3 • Recyclage des déchets

INFOGENE a signé un partenariat avec la société **Paprec Recyclage** afin de mettre à disposition des bacs dédiés au recyclage du papier dans les bureaux.

Les collaborateurs du siège sont sensibilisés au **tri des déchets** et des poubelles ont été installées dans les cuisines pour le tri sélectif des **déchets recyclables et non recyclables**.

Le **recyclage des cartouches d'encre** est assuré par notre fournisseur, XEROX, qui se charge de la récolte et du tri.

Titre 4 • Réduire notre consommation de plastique

INFOGENE vise la **suppression totale du plastique** à usage unique notamment dès lors qu'il peut être remplacé par une matière recyclable. Dans ce cadre, les gobelets en plastiques sont remplacés par des gobelets en carton ou des gobelets en plastique dur réutilisable, de la vaisselle en porcelaine et des couverts en acier sont disponibles dans les cuisines, les touillettes pour le café sont en bois.

INFOGENE remet à ses collaborateurs un mug en porcelaine, ainsi qu'une gourde isotherme. Une fontaine à eau a été installée au siège social pour supprimer l'usage de bouteille en plastique.

Des tote bag INFOGENE sont remis pour éviter l'utilisation de sac en plastique.

Titre 5 • Welcome Pack Eco-responsable

Un **Welcome Pack Eco-responsable** est remis à tout nouveau collaborateur INFOGENE à son arrivée. Tous les goodies contenus dans la box ont été étudiés pour refléter nos engagements en matière de RSE et plus particulièrement d'environnement.

Chaque objet qui compose le pack est écoconçu, recyclable ou biodégradable :

- un stylo en bois recyclé,
- des couverts en bois réutilisables,
- une lunch box en verre et bois,
- une gourde isotherme en inox
- un tote bag en matière recyclée.

Exemple : Stylo Mediacliv : corps 100 % biodégradable et clip 100 % recyclable. Le corps est fabriqué à partir de 70 % de matériaux biosourcés. Les colorants sont 100 % biosourcés.



PRINCIPE 9 • FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Titre 1 • Le recyclage des outils Informatiques

En tant qu'acteur du numérique, le matériel informatique est notre premier outil de travail. Leur donner une seconde vie est donc une de nos préoccupations. Dans ce cadre, nous avons fait appel à la société « Les Cédres », une entreprise adaptée dont la mission est de collecter et recycler les biens et déchets provenant d'entreprise.

Ce partenariat nous permet de soutenir l'insertion dans l'emploi de personnes en situation de handicap et de donner une seconde vie au matériel informatique. Ainsi, environ 25 % des déchets d'équipements électriques et électroniques sont remis en état et réutilisés, et 95% des matières premières et des matériaux résiduels sont recyclés.

Reporting 2022 :

Nombre d'ordinateurs recyclés en 2022 : **100%** soit 15 ordinateurs portables et 10 unités centrales.

Titre 2 • La Dématérialisation

Depuis 2018, INFOGENE a totalement dématérialisé l'émission des bulletins de paie au travers d'un coffre-fort sécurisé **Primobox**.

L'ensemble des documents édités par le Département Ressources Humaines & Paie est envoyé par **DocuSign** pour signature électronique, ce qui permet de réduire l'impression de papier.

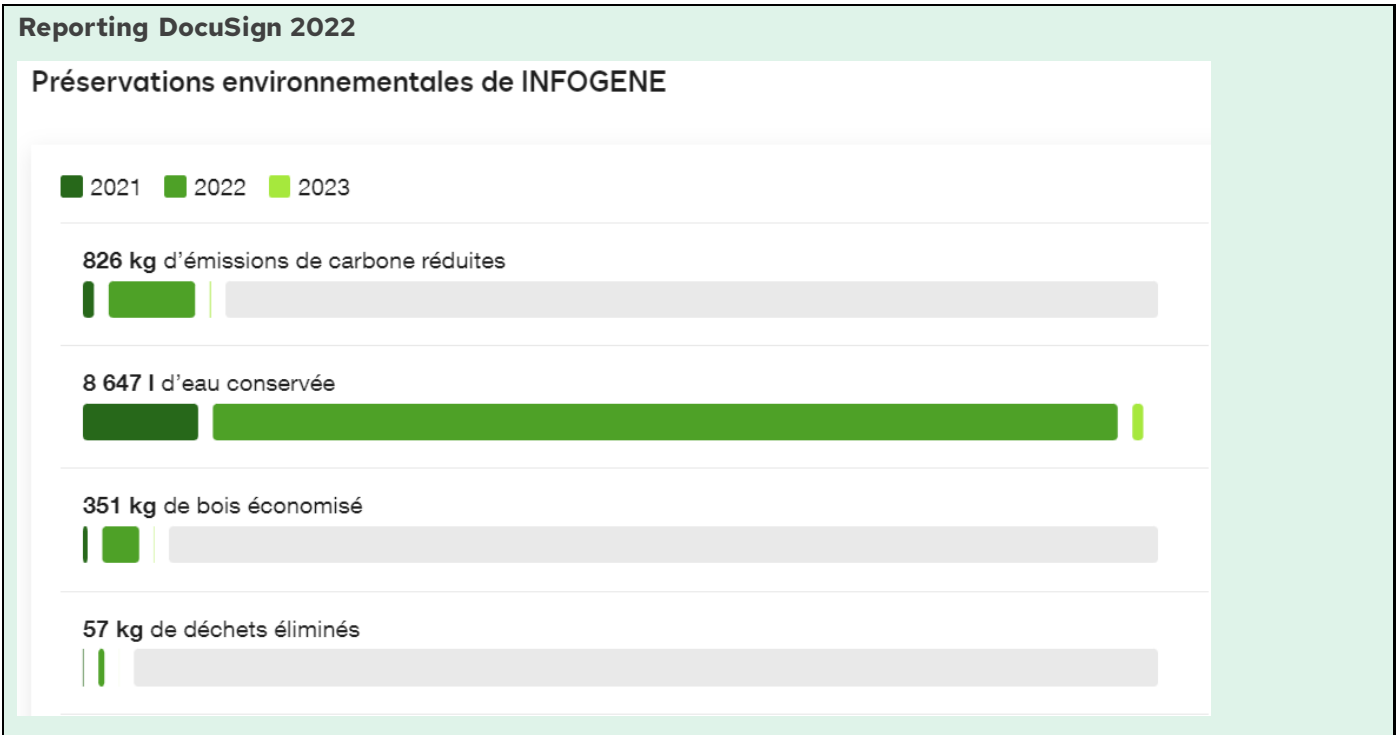
L'ensemble des documents RH, tels que les contrats de travail, les avenants, courriers, attestations et solde de tout compte sont désormais envoyés aux collaborateurs en format dématérialisé via **DocuSign**.

Il en est de même au niveau de la signature des contrats par les sous-traitants.

La **signature électronique** est également une tendance en fort développement au niveau commercial pour la signature des contrats de prestation de services avec les clients.

Progressivement, plus aucun document original sous format papier n'est édité et stocké. Seule une version numérique est conservée.

Les **Chèques restaurant** et les **Cartes Cadeaux** sont également **dématérialisés** au travers de la carte **Edenred** pour l'ensemble des collaborateurs remplaçant ainsi définitivement le support papier.



Titre 3 • Réduire notre Empreinte Carbone

INFOGENE encourage et favorise l'utilisation des systèmes de **visio-conférences** pour les réunions pouvant être réalisées à distance. Les collaborateurs en clientèle peuvent ainsi participer aux réunions d'information ou à des sessions de formations à distance.

La généralisation du **télétravail** pour les collaborateurs du siège a également permis de réduire les déplacements et donc corrélativement de faire baisser notre empreinte carbone. La **Charte sur le télétravail** signée en 2019 concerne ainsi l'ensemble de nos collaborateurs.

L'utilisation de **Microsoft Teams** est devenue quotidienne pour échanger ou lors des phases de recrutement. Depuis 2020, la quasi-totalité des entretiens candidats a lieu à distance et cette pratique tend à se maintenir durablement dans les pratiques de l'équipe recrutement.

INFOGENE dispose de locaux à Neuilly sur Seine, Lyon, Lille et Bordeaux.

Nous privilégions au maximum le positionnement de nos collaborateurs sur le site d'un client se trouvant dans son secteur géographique de mobilité afin de réduire l'impact des déplacements.

Reporting 2022 :

100% des éclairages néons des bureaux de Neuilly ont été remplacés par des éclairages Led.

Remplacement de la climatisation à eau perdue par une technologie plus récente.



LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION

Lutte contre la Corruption

Partie 4 : Lutte contre la Corruption

PRINCIPE 10 • AGIR CONTRE TOUTE FORME DE CORRUPTION

Titre 1 • Engagement en Matière d'Ethique des Affaires

Dès 2016, INFOGENE s'est doté d'une **Charte Ethique des Affaires** qui a fait l'objet d'une mise à jour en 2021.

Cette Charte Ethique comporte **8 principes stratégiques** appliqués aux relations avec nos clients, prospects, fournisseurs mais aussi nos collaborateurs INFOGENE.

Nous intégrons dans la notion de fournisseurs, les sous-traitants, c'est-à-dire l'ensemble des collaborateurs ayant le statut de travailleurs indépendant (*freelance*) ou sous contrat avec des sociétés de portage salarial et intervenant pour le compte d'INFOGENE sur des missions de prestations d'assistance informatique chez nos clients.

Cette Charte pose tout d'abord le principe du **respect de la loi et de la réglementation (Principe n°1)** dans tous les domaines d'intervention d'INFOGENE. Ensuite, **l'honnêteté, l'égalité et l'équité dans les relations avec les fournisseurs (Principe n° 2)** afin de garantir une libre concurrence.

INFOGENE s'engage à **prévenir les conflits d'intérêts (Principe n°3)** et adopte une position stricte en matière de **cadeaux et avantages (Principe n°4)** à l'égard des clients et fournisseurs.

Cette Charte est l'occasion de rappeler qu'INFOGENE lutte contre **toutes formes de corruption (Principe n°5)** avec la mise en place d'une **procédure d'alerte** permettant de signaler à la Direction tous les faits éligibles notamment les crimes ou délits, une violation grave et manifeste de la loi, une situation contraire au règlement intérieur, une atteinte grave envers les droits humains, en particulier la discrimination, l'atteinte à l'égalité, au respect de la vie privée, au droit de grève, à la liberté de réunion et d'association, une atteinte à la santé et à la sécurité des personnes.

La **Santé, la Sécurité et le Développement Durable (Principe n°6)** sont érigés comme des valeurs fondamentales de l'éthique du travail pour les collaborateurs au même titre que la **Transparence Financière (Principe n°7)** pour les instances de Direction.

En dernier lieu, la Charte rappelle l'importance de la **Diversité et de la lutte contre les discriminations (Principe n°8)** dans le cadre de ses activités.

Objectif 2023 : Former l'ensemble de l'équipe commerciale aux pratiques anticorruption et intégrer un module « anti-corruption » dans le parcours d'intégration grâce aux formations à distance disponibles sur INFOGENE SCHOOL.

Titre 2 • Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données

INFOGENE porte une attention toute particulière au respect des règles édictées par le Règlement Européen sur la Protection des Données. Dans ce cadre un Délégué à la Protection des données (DPO) a été nommé et déclaré à la CNIL en janvier 2022. Ce rôle a été externalisé auprès d'une avocate spécialisée en Droit Informatique et des Contrats.

L'ensemble des équipes du Staff interne (commercial, recrutement, Direction, ressources humaines, paie, gestion, comptabilité, communication) ont été formés au **Règlement Général sur la Protection des Données** par la DPO INFOGENE lors de sessions réalisées de mai à juillet 2022.

Cette formation a permis de sensibiliser nos collaborateurs aux grands principes du RGPD et son application dans leur travail au quotidien notamment si des données personnelles sont concernées.

INFOGENE applique le principe de précaution dans ses relations avec les fournisseurs pour s'assurer de leur conformité au droit relatif à la protection des données à caractère personnel découlant du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés ». Dans ce cadre, un questionnaire a été élaboré en collaboration avec la DPO et destiné à évaluer la conformité au RGPD des sous-traitants

Ce questionnaire, composé de 23 questions, aborde 3 thèmes :

- Les mesures organisationnelles ,
- L'obligation de documentation ,
- Les mesures de sécurité et de continuité d'activité.

Notre ambition est de réaliser cet audit auprès des sous-traitants en amont de toute collaboration puis tous les 24 mois.

Objectif 2023 : Réaliser un audit de l'ensemble des sous-traitants actifs via l'envoi d'un formulaire en ligne et envoi du formulaire pour les nouveaux sous-traitants lors du processus de recrutement.

Titre 3 • Politique en matière d'Achat Responsable

INFOGENE intègre dans son cahier des charges les spécifications RSE, notamment :

- **Critère environnemental** : utilité de l'achat , veiller à ne pas consommer de manière excessive ,
- **Critère social** : entreprise engagée dans une démarche handicap ou réinsertion (ex: entreprise du secteur adapté),
- **Critère économique** : prise en compte de l'impact sur le budget de l'entreprise, privilégier les partenariats de proximité qui favorisent le dynamisme et l'innovation de l'écosystème informatique/Digital.

Un **Code de Conduite des Achats Ethique et Responsable** a été adopté dans le but de rappeler les engagements que sont l'intégrité dans les relations contractuelles, le respect des droits fondamentaux de la personne et de l'environnement et l'engagement éthique des équipes.

Titre 4 • Certification – Fournisseur engagé

INFOGENE a obtenu en janvier 2022 la **Certification Fournisseur Responsable GOLD** auprès de la plateforme PROVIGIS.

Provigis est une plateforme dématérialisée qui permet de stocker les documents légaux et sur laquelle chaque fournisseur travaillant avec INFOGENE est tenu de fournir au plus tard à la signature du Contrat, puis tous les six mois jusqu'à l'expiration du Contrat, les documents suivants : attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés, une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers, un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

Nous procédons régulièrement à des campagnes de rappels auprès des sous-traitants afin de s'assurer qu'ils sont en conformité avec la réglementation.

Cette certification confirme la position d' INFOGENE en tant que partenaire sérieux et respectueux de l'obligation de vigilance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Nous souhaitons aller plus loin en 2023 et obtenir le Label RFAR (Relation Fournisseur et achats responsables) - Norme ISO 20400:2017.

Objectif 2023 : Obtenir le Label RFAR (Relation fournisseur et Achats Responsables).



Bilan et Perspectives

BILAN ET PERSPECTIVES

Au cours de nos 10 années d'existence, nous avons progressivement placé la politique RSE au cœur de notre stratégie afin de nous inscrire comme un acteur responsable de la vie sociale et environnementale.

Nos actions concrètes sont le reflet de notre engagement pour le Pacte Mondial des Nations Unies.

Nos convictions sont fortes et nous souhaitons poursuivre nos efforts au travers de nouvelles initiatives pour améliorer la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.

Nous avons des objectifs ambitieux chaque année, notamment :

- Mesurer notre empreinte carbone et réduire au maximum l'impact de nos déplacements en terme d'émission de gaz à effet de serre.
- Renforcer nos actions en matière de handicap et d'inclusion.
- Garantir une évolution professionnelle et le développement des compétences au travers d'actions de formation.
- Faire progresser notre index égalité professionnelle.

Nous sommes convaincus que nous pouvons toujours faire mieux ensemble !

ANNEXE : SYNTHÈSE INDICATEURS 2022

DROITS DE L'HOMME	
Index Egalité Professionnelle Femme Homme	2021 : 78/100 2022 : Non connu
Formation Professionnelle	2021 : 72 239 € 2022 : 81 160 €
Happy Index	2021 : 4,25/5 2022 : 4,25/5
Don association	2021 : 3140 € 2022 : 6000 €
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	
Salarié RQTH	2021 : 7 2022 : 7
Part de Femmes dans les effectifs	2021 : 35 % 2022 : 38 %
ENVIRONNEMENT	
Flotte Automobile	2021 : 25 %
Part des Véhicules <u>Hybrides et électriques</u>	2022 : 25 %